



droit au licenciement ou pas?

Par **mimou03/63**, le **13/02/2021** à **12:19**

Bonjour,

Je suis animatrice ,j'ai le statue de "vacataire" je suis depuis ces deux semaine en standby... je vous explique .

Je suis titulaire du BAFA depuis 2007, mais une collectivités ma perdu mon diplôme.

j'ai toujours travaillé dans l'animation, vacances,persicolaire,sejours,colos...

Hors aujourd'hui ,mon employeur (jen est deux) veux me licencier pour non présentation de diplôme.

je travail avec eux sur les vacances scolaire et tout les mercredis et je suis en CDII. juste une chose celà fait trois que je travail avec eux.

Je pensais qu'il c'était reprocher de la mairie pour avoir mon diplôme.

et c'est la que j'ai compris que cette collectivité avais perdu mon diplôme.

J'ai aussi une chose étrange , la DJSCS (Direction Jeunesse et Sport et de la Cohesion Sociale) ne me connaît pas, or j'ai toujours travaillé?

Ma question est , puisje etre licencier? et pourquoi la DJSCS ne me connait pas?

Par **P.M.**, le **13/02/2021** à **13:06**

Bonjour,

Je pense que vous pourriez obtenir non pas une copie du BAFA mais une attestation de délivrance auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale ou auprès des différents organismes pour lesquels vous avez travaillé depuis son obtention car sans preuve que vous l'avez l'employeur pourrait mettre fin à votre collaboration même s'il aurait dû vous la réclamer lors de l'embauche...